L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI 1er MARS 1884.

Voyez la botte **Fauche** à l'Etoile Rouge.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 29 février 1884

Thermomètre de U. Duhamel, Opticien, 14 rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	48	4
Midi	55	13
3 P. M.	59	15
6 P. M.	58	14

Vendredi, 29 février 1884, 3 p.m

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	30	Louisville, Ky	24
Augusta, Gta	42	Memphis, Tenn	36
Galveston, Tex	48	Mobile, Ala	45
Cairo, Ill	28	Montgomery, Ala	39
Chattanooga, Tenn	28	Nashville, Tenn	24
Cincinnati, O	20	New Orleans, La	48
Davenport, Iowa	24	Omaha, Neb	34
Dubuque, Iowa	20	Pittsburgh, Pa	11
Galveston, Texas	48	Savannah, Gta	44
Indianola	47	Shreveport, La	42
Keokuk, Iowa	30	St-Louis, Mo	33
Key West, Fla	70	St-Paul, Minn	15
La Crosse, Wis	25	Vicksburg, Miss	45
Leavenworth, Kas	41	Yankton, D. T	35

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (sur les plus basses).

Augusta	8.00	Nashville, Tenn	15.00
Cairo, Ill	—	New Orleans	1.05
Cincinnati, O	26.02	Omaha, Neb	—
Davenport, Ia	—	Pittsburgh, Pa	6.04
Keokuk, Iowa	—	Shreveport, La	32.03
La Crosse, Wis	—	St-Louis, Mo	11.08
Leavenworth, K	5.05	St-Paul, Minn	—
Louisville, Ky	10.10	Vicksburg, Miss	44.11
Memphis, Tenn	35.01	Yankton	—

Les mêmes jours au-dessus des hautes eaux de 1883 et 1874

DÉCÈS,

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Wm Rattsweuth à Mlle Rosa Broutin;
Cadwa Grissel à Mlle Rosa Mollie McLaughlin;
John Portedorfa Mlle Louise M Müller;
Louis D Matthews à Dame Vve Mary Ritter;
Samuel Sacel à Mlle Jeanette Reinach;
Elie Baccorat à Mlle Rachel Davis;
Pietro Lobrano à Mlle Maria Picolo;
Richard Augustin à Mlle Célestine Jadquet;
Eugène Dubourg à Mlle Sophie Hubbard;

Naissances.

Mme Louis Monieducs, un garçon, 29 jan;
Mme M P Lasbley, un garçon, 8 fév;
Mme Pierre Casse, une fille, 20 fév;
Mme Emile Pons, une fille, 7 fév;
Mme Edward Irwin, un garçon, 15 fév;
Mme Emile Pfeffer, un garçon, 20 fév;
Mme Charles O Bertonnière, une fille, 12 fév;
Mme Alfred L Gaudin, une fille, 6 fév;
Mme Henri F Wilson, une fille, 7 fév;

Décès.

Maggie Boudreaux, 5 ans, 76 Septième, Dame Vve Mary Curry, 84 ans, 414 Chemin du Bayou;
Francis Louis Xavier, 1 an, 337 Bourgogne;
Eugène Wilson Brady, 3 mois, 185 St Thomas;
Emma Taylor, 50 ans, 107 Sixième;
Charles Zehender, 21 mois, 1543 Tonsoptoulas.

Cour du recorder Ford.— Harry Neil, Hy. Porter, Wm Lewis, Amos Johnson, Chas. Williams, Geo. Johnson, Hy. Williams, Dave Reed, Wm. Grant, Jos. Arnold, convaincus de n'avoir aucun moyen d'existence; Thos. Tobin, convaincu de s'être enivré et d'avoir troublé la paix—ont été condamnés à $25 d'amende ou 30 jours de geôle de police.

Le recorder a condamné à $20 d'amende ou trente jours de détention à la même geôle, Lizzie Adler, pour ivresse, bris de geôle et langage obscène.

Joseph Piche, accusé de voies de fait, a dû donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Cour du recorder Davey— Hy, Myers et un nommé Eddie, prévenus de vol, ont été envoyés à la cour criminelle jde district. Cautionnement de $250;

Charles Edwards, convaincu de n'avoir aucun moyen d'existance, a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

JUGEMENT DE P. A. RENAUD, ACCUSÉ DU MEURTRE DE WM. MCCAFFREY, TUE, LE 25 DECEMBRE 1883, AU No 4 DE LA RUE ROYALE.

A LA SECTION B, (JUGE BAKER) DE LA COUR CRIMINELLE DE DISTRICT.

Le jugement de P. A. Renaud, que le grand jurî a trouvé lieu à poursuivre pour le meurtre de Wm McCaffrey, a eu lieu, hier, à la section B, (juge Baker) de la cour criminelle de district.

Voici les dépositions:

Dr Le Monnier—Je suis coroner de la paroisse d'Orléans, J'ai fait, à l'hôpital, l'autopsie du corps de Wm McCaffrey.

La mort a été occasionnée par une blessure faite au cerveau par une arme à feu. La figure était noircie par la poudre, ce qui dénote que l'arme était près de la figure.

John Gibson—Le matin du 25 décembre 1883 j'étais avec J. J. Sullivan, Ed. Crevon, Louis Clair et Wm McCaffrey. Nous sommes entrés au "Sazerac" pour boire; nous y avons rencouiré M. Renaud qui buvait avec des amis. McCaffrey, s'adressant à Renaud, l'a invité à se joindre à nous, mais Renaud l'en a remercié. Lorsqu'il eut fini de boire, Renaud est venu près de McCaffrey et lui a demandé de quoi il s'agissait; McCaffrey lui a répondu qu'il avait échangé quelques paroles vives dans la maison de jeu et qu'il le regrettait.

Renaud lui a dit que c'était "all right". McCaffrey a demandé à Renaud s'il n'était pas son ami; Renaud lui a répondu affirmativement. McCaffrey a demandé à Renaud si Bush ne lui avait pas dit de le tuer; Renaud lui a répondu: "C'est bien, nous sommes amis". McCaffrey a invité Renaud à prendre un autre verre; Renaud l'a remercié en disant qu'il en avait assez; il a donné la main à McCaffrey et l'a laissé.

McCaffrey a ensuite dit à Crevon qu'il était fâché de ce qui venait de se passer et qu'il croyait qu'il irait faire des excuses à Hanley. Crevon lui a dit oui. Sullivan et lui sont sortis pour se rendre au No 4; au bout d'un instant ils sont revenus et ont informé Crevon que la porte était fermée. Ils sont tous partis; Crevon a frappé et a été admis; il était suivi de McCaffrey. A peine celui-ci avait il franchi le seuil de la porte que Renaud a tiré sur lui. McCaffrey n'était pas armé.

Je demeurais dans le même ward que McCaffrey. J'étais son ami. Nous avons été ensemble chez Farbacher, rue Royale. Un des Farbacher prétendait avoir été blessé cette fois-là. Lorsque McCaffrey a été blessé, j'étais sur le seuil de la porte. Louis Clair, Jerry Sullivan et Edward Crevon étaient avec moi. Ni Crevon ni McCaffrey ne sont entrés de force par la porte. McCaffrey a été blessé après avoir fait un pas à l'intérieur. Clair était derrière lui, puis Sullivan.

Renaud était sur la première ou deuxième marche de l'escalier lorsque le coup de pistolet a été tiré. McCaffrey n'avait pas de revolver. J'ai aidé à mettre McCaffrey dans une voiture. J'ai rencontré McCaffrey, ce soir-là, vers sept heures; nous avons bu ensemble. Chez Joe Raphaël, McCaffrey n'a pas frappé l'un des garçons avec une coquille d'huîtres. Je connaissais McCaffrey depuis huit ans. J'ai été arrêté trois fois avec lui, pour ivresse et bris de paix.

Au No. 4 McCaffrey a jeté sur une table de jeu une chaine qui a frappé Tom Hanley. McCaffrey s'est excusé en disant à Hanley: "Tom, je n'avais pas l'intention de vous frapper. L'excuse de McCaffrey ayant été acceptée par Hanley, nous sommes descendus pour boire. Crévon est venu avec nous.

McCaffrey avait bu, mais n'était pas ivre; il savait ce qu'il faisait. Après avoir bu, McCaffrey et Sullivan ont été au No 4, mais la porte était fermée, ils sont revenus sur leurs pas et ont dit à Crevon que la porte de l'établissement était fermé; nous sommes tous partis ensemble et Crevon a frappé à la porte; on lui a ouvert et il est entré; McCaffrey est entré après et a été blessé.

J. J. Sullivan—Je suis employé au département de la police. Je connaissais McCaffrey. Le jour de Noël, entre minuit et une heure du matin, j'étais avec McCaffrey, Clair et Crevon, au Sazerac. Renaud y était; McCaffrey l'a invité à boire, mais Renaud l'en a remercié.

La déposition du témoin est la même que celle de John Gibson.)

A trois heures la séance a été levée pour être reprise à sept heures.

A l'heure indiquée la séance a été reprise.

Le greffier a appelé les prévenus.

Louis Claire—Le jour de Noël, entre une et deux heures du matin, j'étais au "Sazerac" avec Ed. Crevon, J. Gibson, Jerry Sullivan et Wm McCaffrey. Nous y avons rencontré Bud Renaud. McCaffrey lui a dit: "Venez prendre un verre avec nous;" Bud lui a répondu: "Merci, Billy, je suis avec des amis; lorsque j'aurai les pieds sur le ventre de quelqu'un, je viendrai boire." Après avoir bu avec ses amis, Renaud est venu près de nous; Billy lui a dit: "Bud, venez prendre un verre avec nous." "Non, lui a répondu Bud, je monte; je suis toujours votre ami." Billy a continué: "Bud, je sais que vous l'êtes; vous me l'avez prouvé, parce que, l'année dernière, Charley Bush a voulu que vous me tuiez, et vous avez refusé de le faire;" Bud a répondu: "Bonsoir, Billy, je m'en vais, il faut que je monte." Et il est parti.

A la porte de l'établissement, Billy a dit: "Crevon, je suis fâché de ce que j'ai fait là haut": Crevon lui a répondu: "Oui, Billy, vous devriez l'être. Montons, et vous feres vos excuses à Tom Hanly." Nous sommes montés au No 4. La porte étant fermée, Crevon a frappé, mais n'ayant pas reçu de réponse, il a frappé une seconde fois; Bud Renaud a demandé qui était là; Crevon lui a dit: "C'est moi, Bud."

Bud ayant ouvert la porte, Crevon est entré; McCaffrey le suivait. J'étais derrière McCaffrey et j'avais la main sur son épaule. Au moment où McCaffrey a posé le pied sur le seuil de la porte, Bud Renaud qui était à quelques pas de là, a fait feu sur lui et McCaffrey est tombé.

J'ai rencontré McCaffrey vers six heures de l'après-midi. Nous avons été au coin des rues Canal et Royale, puis chez Kroet et à "l'Extra Dry". John Gibson et Kaiser étaient avec nous. En sortant du dernier établissement, nous avons été chez Joe Raphaël où nous avons mangé des huitres. Rien ne s'est passé là; aucun de ceux qui étaient avec nous a frappé un garçon avec une coquille d'huitre.

McCaffrey n'était pas ivre. Lorsque nous sommes montés au No 4, qui est une maison de jeu, nous avons rencontré Jerry Sullivan. McCaffrey a saisi une chaise et l'a lancée à la tête de celui qui tenait la tête de la table de jeu, et a frappé Tom Hanley. McCaffrey a fait des excuses à ce dernier. Crévon est intervenu, et, au bout d'un instant, nous sommes descendus.

McCaffrey a juré le propriétaire de l'établissement et a dit qu'il engagerait plutôt des étrangers que des personnes demeurant en ville. Crevon est employé au No 4. J'ai entendu dire que Renaud avait un intérêt dans la maison. Tandis que nous étions au "Sazerac", McCaffrey a invité Renaud à prendre un verre avec lui. Je n'ai pas entendu McCaffrey dire à Renaud qu'il regrettait qu'il ne se fût pas trouvé au No 4 quelques instants auparavant. Gibson et Sullivan étaient derrière moi lorsque le pistolet a été déchargé et que McCaffrey est tombé.

Edouard Crevon—Je suis employé au No 4 de la rue Royale. M. Renaud y est intéressé.

Je connaissais McCaffrey. Je connais Sullivan et Gibson. McCaffrey, après s'être servi d'un juron, a saisi une chaise, l'a lancée en l'air et elle a frappé Tom Hanly. J'ai tenu McCaffrey, et lui ai dit qu'il ne devrait pas se conduire ainsi.

Il m'a promis de mieux se comporter et, s'adressant à Tom Hanly, lui a dit qu'il n'avait pas eu l'intention de le frapper avec la chaise. A force de supplications, j'ai réussi à lui faire quitter la maison. Nous avons été au "Sazerac"; nous y avons rencontré M. Renaud, qui buvait avec plusieurs amis. M. Renaud est venu près de moi et m'a demandé comment il se faisait que l'avais quitté la maison; je lui ai répondu que l'étais descendu pour prendre un verre. McCaffrey s'est adressé à Renaud et lui a dit: "Vous regretterez de ne vous être pas trouvé dans la maison il y a quelques minutes."

M. Renaud lui en a demandé la raison; "Vous le saurez, a répondu McCaffrey quand vous y rentrerez". McCaffrey s'est mis à insulter tous ceux qui étaient employés par MM. Bush & Cie. J. M. Renaud est sorti du café avec ses amis. Après avoir bu, nous sommes sortis; sur le trottoir, nous avons causé. McCaffrey était très excité et voulait rentrer dans la maison de jeu afin d'y briser tout.

Nous l'avons calmé et l'avons détourné de son projet. Il nous a alors dit qu'il voulait rentrer dans l'établissement pour voir son ami Tom Hanly et s'excuser de l'avoir frappé avec la chaise; je lui ai dit que c'était peine inutile, qu'il pourrait voir Tom le lendemain. Il a insisté et Jerry Sullivan l'a accompagné. Quelques instants plus tard, ils sont revenus où j'étais, et Jerry m'a annoncé qu'ils ne pouvaient pas entrer; il m'a demandé d'aller prendre la place de Tom Hanly afin que celui-ci pût descendre. J'y ai consenti. La porte de la maison était fermée; j'ai frappé, et M. Renaud a demandé qui était là: je lui ai répondu: "C'est moi, Crevon." Il m'a demandé si j'étais seul: je lui ai répondu oui. Il a ouvert la porte et je suis entré. On s'est précipité, dans ce moment, vers la porte, et McCaffrey a passé le bras et l'épaule par l'ouverture. J'ai mis le pied derrière la porte afin qu'on ne l'ouvrît pas; j'ai prié McCaffrey de ne pas essayer d'entrer, et lui ai dit que j'irais voir si Tom Hanly pouvait descendre. M. Renaud m'a aidé à empêcher qu'on n'ouvrît la porte, mais la pression était si forte que la porte a cédé. M. Renaud a déclaré à ceux qui étaient dehors que l'établissement était fermé pour la nuit et que ceux qui essaieraient de s'y introduire par force le feraient à leurs risques et périls.

Je n'ai pas vu celui qui a blessé McCaffrey. Renaud avait un pistolet à la main. En sortant du "Sazerac" c'est à la demande de ceux qui étaient avec McCaffrey que je suis retourné au No 4. Je ne savais pas que la porte de la maison fût fermée.

Lorsque le coup de pistolet a été tiré, M. Renaud montait les escaliers.

Thomas Jones a été appelé et n'a pas répondu à son nom. Le sous-shérif qui a servi la citation a déclaré qu'il avait servi la notice à la résidence de Jones, No 144 de la rue St-Pierre; que la dame de la maison lui avait dit que Jones n'était pas en ville et travaillait sur le chemin de fer North Eastern; qu'elle ignorait quand il reviendrait en ville.

Les avocats de la défense ont offert, comme preuve, la déposition du témoin, prise devant le recorder Ford.

Le poursuite s'est opposée mais le tribunal a décidé que le témoignage pouvait être donné. Le voici:

Thomas Jones.—Je demeure au No 144 de la rue Peter, côté sud.

Je suis ingénieur sur des chemins de fer. La veille de Noël, j'étais à la maison de jeu No 4. J'y suis entré deux fois, la première, à dix heures, la seconde, entre minuit et une heure du matin. Cette dernière fois, j'ai perdu; je me suis levé de la table et me suis mis à regarder jouer.

Plusieurs hommes qui m'ont paru pris de boisson sont entrés dans l'établissement; un d'eux a pris une chaise, l'a lancée sur la table de jeu et m'a frappé à la tête. M. Crévon a été près de lui et, au bout d'un instant, l'a calmé. L'homme a insulté MM. Bush et Cie., parce que ces messieurs employaient des étrangers au lieu de personnes demeurant en ville.

Crévon et les hommes sont descendus pour aller boire. Après leur départ, M. Renaud est entré dans l'établissement et j'ai été près de lui; je lui ai dit que j'avais perdu tout mon argent et que je désirais une piastre, que je le priais de me la prêter; en ce moment-là, le "porteur" de la maison s'est approché de M. Renaud et lui a dit quelque chose, puis est descendu et a fermé la porte de devant.

Croyant que M. Renaud ne me prêterait pas la piastre, je me disposais à me retirer lorsqu'il m'a prié d'attendre; il est allé à une table, a pris une piastre et me l'a donnée. Quelqu'un ayant frappé, il est descendu et je l'ai suivi. Au bas des escaliers, il m'a prié de dire au "porter" d'éteindre le gaz; je suis monté et j'ai rencontré le "porter" au bout des escaliers; je me suis acquitté de la commission, puis je suis redescendu.

Un instant après, on a frappé de nouveau à la porte; M. Renaud a demandé qui était là, et M. Crevon a répondu: "C'est moi." La porte ayant été ouverte, M. Crevon est entré, mais ayant qu'on ait pu fermer la porte, McCaffrey a passé le bras et l'épaule par l'ouverture; M. Crévon et M. Renaud, essayaient d'empêcher qu'on n'ouvrît la porte; celle-ci s'est ouverte et j'ai entendu une détonation.

J'étais si effrayé, que je suis monté en courant. Le gaz, au haut des escaliers, était allumé, mais celui d'en bas ne l'était pas. J'ai vu quelque chose qui brillait, (et ressemblait à un revolver) aux mains d'un des hommes; c'est aux mains de l'homme qui a lancé la chaise dans l'établissement et a été blessé, qu'était le revolver.

James Armsby—Le témoin n'ayant pas répondu à son nom le sous-shérif qui avait servi la citation a été assermenté et a déclaré que n'ayant pu trouver M. Armsby il n'avait pas pu lui servir sa notice.

M. Lusenberg a offert comme preuve le témoignage de M. Armsby, mais le magistrat a décidé qu'il ne pouvait pas être offert par le seul fait qu'on n'avait pas prouvé qu'on n'avait pas pu trouver M. Armsby.

Un ordre d'amener a de suite été lancé pour la comparution du propriétaire de la pension où demeurait Armsby.

Stevens Hunter—Au mois de décembre dernier, j'étais employé comme "porter" par M. Renaud à la maison de jeu No 4 de la rue Royale. Lors de la rixe j'étais dans la maison. Je suis descendu et lorsque je suis remonté j'ai vu Crevon qui essayait de calmer McCaffrey. Après le départ de celui-ci j'ai fermé les portes de l'établissement.

Quelqu'un ayant frappé à la porte je suis descendu, et ayant reconnu la voix de Sullivan je suis monté et en ai informé M. Renaud, qui m'a dit de descendre et d'éteindre le gaz. M. Renaud et M. Jones sont descendus ensemble. J'ai entendu frapper de nouveau à la porte; M. Renaud a demandé qui était là, et j'ai entendu M. Crevon lui dire que c'était lui. M. Renaud lui a demandé s'il était seul et M. Crevon lui a répondu affirmativement. J'ai regardé et vu entrer M. Crevon, puis je suis rentré dans la maison et n'ai rien vu de plus. Il y avait beaucoup de bruit dans la rue. Je n'ai pas entendu la détonation du pistolet.

M. Shreever—Je tiens une pension au No 140 de la rue St. Charles. Le témoin n'ayant pu donner aucun renseignement sur M. Armsby, un ordre d'amener a été lancé pour le commis de M. Shreever.

Scott Gallagher—Je suis teneur de livres. Le jour de Noël, vers une heure du matin, j'étais près du No 4 de la rue Royle. J'ai vu M. Crevon frapper à la porte de l'établissement. J'ai vu McCaffrey s'y arrêter et mettre son épaule contre la porte afin qu'on ne pût la fermer; il a réussi à ouvrir la porte et en y entrant une détonation a eu lieu.

McCaffrey et Crevon sont les seules personnes qui sont entrées dans le moment. Gibson et Clair ne sont pas entrés, je ne les ai pas vus à la porte.

Nicholas Huntz—Je suis portier de la pension No 140 de la rue St-Charles. Je ne me souviens pas avoir vu M. Armsby à la pension.

John B. Smith—Je suis barbier. La veille de Noël, McCaffrey est venu dans mon établissement pour se faire raser. Il avait un pistolet. McCaffrey était un de mes amis et je l'ai souvent vu sortir son pistolet de sa poche.

Walter Broekel—Je connaissais McCaffrey. Je l'ai vu le 24 décembre au café de Baltz; je l'ai vu sortir un pistolet de sa poche afin d'y mettre un mouchoir. Je l'ai entendu dire qu'il y aurait du *fun* aujourd'hui.

Braxton Bragg—Je demeure à Mobile. Je suis avocat. Je connais l'inculpé. Sa réputation est bonne.

MM. J. M. Seera, A. L. Tissot, Tom Boylan, P. P. Tricou, ont tous déclaré connaître l'accusé et ont dit qu'il jouissait d'une bonne réputation.

M. O'Brien—Je connais James Armsby. Il a pensionné une fois dans la rue St. Charles, puis a été à l'hôtel Cassidy. Il est maintenant à Chicago.

Le magistrat a alors permis que le témoignage de M. Armsby, pris devant le recorder fût admis comme preuve:

Le voici:

James Armsby.—Je demeure au No. 101 de la rue St. Charles. Je travaille pour M. O'Brien "hackman."

La veille de Noël, je suis descendu de la maison de jeu No 12 de la rue Royale. Sur le trottoir, j'ai rencontré un ami et nous sommes entrés à l'Acme pour boire. En sortant du café j'ai vu plusieurs personnes près du No 4; je m'y suis rendu; j'ai vu un homme qu'on supportait; près de lui était un pistolet que j'ai ramassé.

(Le témoin a remis l'arme au magistrat et a dit que c'est celle qu'il a ramassée sur les escaliers, près de l'homme).

MM. Thos. H. Handy, T. E. Leche ont témoigné que l'inculpé jouissait d'une bonne réputation.

Louis Sinoni—Je suis employé au restaurant de Joe Raphaël. La veille de Noël, McCaffrey, est venu au restaurant, vers onze heures du soir, avec plusieurs personnes.

Il a frappé un des garçons sur la tête avec une coquille d'huitre. J'avais pour le McCaffrey. Un soir il est venu dans l'établissement et a commandé à boire et n'a pas payé pour la consommation.

John Groone—Je demeure à Vicksburg. Je suis chef de la police de cette ville. Je connais M. Renaud. Sa réputation est bonne.

Wm Price—Je suis chef des détectives à Vicksburg. Je connais M. Renaud. Sa réputation est bonne.

La défense a annoncé qu'elle n'avait plus de témoins à faire entendre.

A onze heures le tribunal s'est alors ajourné à ce matin, à dix heures et demie, afin de permettre à l'avocat de district de présenter des témoins pour contredire ceux de la défense.

Paragraphes.— Une femme de couleur, nommée Artelle ou Artille, âgée de quarante-cinq à cinquante ans, a été relevée, sur le trottoir de la rue Ursulines, entre Claiborne et Robertson, amenée à la station de police du quatrième precinct et déroobée dans un des cachots. Quelques heures plus tard, le caporal Kaiser n'ayant pu obtenir aucune réponse aux questions qu'il lui posait, l'a fait transporter, du cachot à l'office, près d'un poêle. Elle est morte avant l'arrivée de la charrette de l'hôpital.

—John Johnson, employé à bord de "l'Alvin," est tombé dans la cale du bateau, à quarante milles au-dessous de la ville. Il s'est disloqué l'épaule et grièvement blessé au cou. Il est à l'hôpital.

—M. J. Serantice a trouvé, au coin de la rue des Ursulines et du Bayou St-Jean, le corps d'un nouveau-né, couleur; le coroner Le Monnier en a fait la levée et a déclaré que la mort a été causée par la suffocation.

M. Nimmo, le chef du Bureau des Statistiques des Etats-Unis a présenté au Secrétaire du Trésor, un état détaillé des effets de la loi du tarif votée le 3 mars 1883.

La réduction des recettes sur les articles soumis au droit *ad valorem*, n'a été en moyenne, pendant le trimestre finissant le 30 septembre dernier, comparaison faite avec celles du même trimestre de 1882, que de 2.12 pour cent.

Les réduction sur le sucre n'a été que de 2.7 pour cent; elle a encore baissé en octobre et en novembre. Celle sur les laitages a été de 5.7 p. c.; celle sur les laines peignées, 7.8 p. c.; celle sur les tapis de laine, 2.46 p. c. Ces réductions, dit M. Nimmo ne répondent pas à l'attente des partisans de la loi nouvelle. Il est vrai que les résultats naturels de la loi ont été considérablement altérés, 1°, par les importations excessives qui se sont faites, avant le 30 juin, époque de la mise en vigueur de la loi, des articles sur lesquels allait peser un accroissement de droits; 2°, par le retard apporté dans les importations des produits sur lesquels les droits allaient être diminués; 3°, par la difficulté qu'ont éprouvé certains sucres d'entrer en franchise, à cause de la sévérité plus grande des examens, auxquels la loi nouvelle les soumet.

L'Evènement:

On sait qu'en vertu d'une loi de messidor an III le procureur de la République a fait saisir chez M. Rouher, ancien ministre, les papiers d'Etat qui pouvaient s'y trouver. Mais, véritablement, une telle mesure prête à rire, à cause de sa naïveté.

Sous la Restauration, quand mourut Cambacérès, ancien conventionnel, ex-prince archichancelier de l'empire, les Bourbons, invoquant ce décret de la République, firent saisir les papiers de ce personnage.

Talleyrand, à cette nouvelle, se tenait les côtés de rire.

—On aura, disait-il, trouvé les oiseaux dénichés. Voyons, quand un homme public a des papiers curieux, il n'attend pas sa mort pour les mettre en sûreté. Cette loi est la moutarde après dîner.

Et le premier duc Decazes, présent, ajouta:

—Rien de plus vrai. Ce qu'il y aurait à faire, ce serait de saisir les papiers d'un ministre ou de tout autre homme d'Etat le lendemain du jour où il a été cassé aux gages.

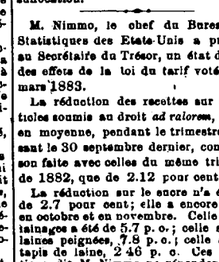

Ceux qui travaillent de bonne heure et tard, pendant toute l'année, ont parfois besoin d'un stimulant salutaire d'un tonique comme les Bitters de Hostetter. Cette préparation se recommande à tout le monde par sa pureté et son efficacité comme préventif de maladies. Elle arrête à leur début les rhumatismes et les symptômes de la malaria, prévient la constipation, la dyspepsie, l'état bilieux, la présaturée de l'énergie physique, adoucit ces infirmités de la vieillesse et hâte la convalescence. En vente chez tous les pharmaciens et marchands.

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 57 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the sole nowadays organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three month $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $8; six months, $1.50; four months, $1; three months, 75 cents.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

La Dynamite.—

Londres, 29 fév.—Le Conseil de Police et les fonctionnaires de railroad ont décidé d'augmenter le nombre des détectives et de prendre de mesures importantes, mais qui seront tenues secrètes.

Le buste de Longfellow.

Londres, 29—C'est samedi qu'aura lieu le dévoilement du buste de Longfellow, placé dans la partie de Westminster réservée aux poètes. La cérémonie sera faite par le Très Révérend George Bradley, le doyen de l'Abbaye de Westminster.

M. Gladstone a refusé de remplir cet office parce que d'autres soins le mettront dans l'impossibilité d'être présent à la dite cérémonie.

Le "Memorial Committee" s'assemblera dans la salle de l'Abbaye, connue sous le nom de "Jernsalem Chamber."

Lord Granville et l'honorable Lowell, ministre américain, porteront la parole.

Trinkitat.

Londres, 29—Les dernières nouvelles disent que le feu a commencé aujourd'hui à midi.

Les tribus opposées aux rebelles.

Suakim, 29—Les tribus alliées qui ont pris part à la bataille de mercredi, réclament la victoire. Elles ont pris 40 rebelles et des chameaux.

Protestation de Parnellites.

Londres, 29 fév—Hier à la Chambre des Communes plusieurs Parnellites ont vigoureusement condamné l'usage de la dynamite. Rien ne saurait justifier de tels attentats sur la vie et les propriétés. La cause irlandaise est tout à fait en dehors de pareilles conspirations. Elles ont pris origine aux Etats-Unis et c'est de là que sont venus des agents afin de les mettre en action.

Mort d'un cardinal.

Rome, 29—Le cardinal Hassoun, patriarche de Cilicie, vient de mourir.

Théâtre de la guerre.

Le Caire, 29 fév—On reçoit de Kassala la nouvelle que la garnison a fait une sortie le 12 et qu'il y a eu destruction totale des rebelles. (C'est du moins ce que nous croyons déduire dans la dépêche qui nous est transmise; dépêche d'une rédaction presqu'incompréhensible. —Note du trad.)

Trinkitat, 29—L'ennemi s'est montré très audacieux hier, et a maintenu un feu nourri sur le fort Baker. Aucun soldat de la garnison n'a été atteint. Des espions rapportent que les rebelles sont en pleine liesse, parce que de puissante renforts leur sont venus. Ils élèvent des ouvrages en terre.

La cavalerie anglaise ira aujourdhui, en partie, faire une reconnaissance, avec ordre de se relier au corps principal, quand l'ennemi sera en vue. Le reste de la cavalerie sera massé dans les environs afin d'agir au moment utile.

Interdiction.

Madrid, 29—Le gouvernement a prohibé un meeting de la presse républicaine qui devait avoir lieu le 1er mars à l'effet de rétablir l'harmonie parmi les diverses factions du parti.

Dépêche du gouvernement anglais.

Londres, 29 fév—Le gouvernement anglais a résolu d'envoyer en Amérique une dépêche spéciale et confidentielle, relative à l'attitude de certains Américains qui encouragent et aident les conspirateurs qui recourent à la dynamite.

Démission du cabinet italien.

Rome, 29 février.—Le Cabinet italien a donné sa démission.

Proclamation du général Gordon.

Le Caire, 20 fév.—Le général Gordon a adressé aux habitants du Soudan une proclamation dans laquelle on lit:

"Depuis une année je vous ai prodigué les bons conseils. Tout a été mis en œuvre pour rétablir la tranquillité et arrêter l'effusion du sang. Mes conseils n'ont pas été suivis.

"Je suis donc, contre mon vœu, forcé d'appeler les troupes anglaises. Elles arriveront sous peu de jours, et alors je chatierai sévèrement ceux qui n'auront pas changé de conduite, et vous vous convaincrez que je sais tout ce qui se passe.

Interpellation.

Londres, 29 fév—A la Chambre des Communes lord Randolph Churchill se lève et annonce qu'il désire savoir si le gouvernement a l'intention de demander de plus amples pouvoirs relativement aux misérables qui emploient la dynamite. Veut-il solliciter l'autorisation de chasser du territoire de la Grande-Bretagne les individus soupçonnés d'être impliqués dans les tentatives récentes de ce genre?

Les affaires du Soudan.

Londres, 29 fév—Le général Graham télégraphie qu'il éprouve des difficultés dans son retour. Le gros mouvement en avant est renvoyé à demain; il espère pouvoir avancer alors à marches forcées.

A la Chambre des Lords, le comte de Carnarvon et le marquis de Salisbury ont attaqué violemment le gouvernement à cause de la circulaire du général Gordon au sujet de l'esclavage.

Lord Selborne, le lord Grand Chancelier et le comte Derby, secrétaire des Colonies, ont condamné ces attaques continuelles dirigées contre le général Gordon.

L'incident Lasker.

Berlin, 29—Le North German Gazette écrit: "Le gouvenir que les libéraux nationaux approuvèrent le ministre américain J. Bancroft Davis quand il refusa des félicitations aux associations démocratiques de Frankfort, à l'occasion du centenaire des Etats-Unis, ne doit pas nous faire approuver le manque de libéralisme de Bismark."

Le Kreuz Zeitung, discutant l'incident Lasker, dit que les Libéraux, en appuyant le ministre des Etats-Unis, l'honorable Sargent, ne prenaient pas en considération que celui-ci a gravement offensé Bismark.

Tremblement de terre.

Athènes, 29—Un tremblement de terre a eu lieu à l'île de Chios.

Réclamations américaines.

Madrid, 29—Le gouvernement presse le règlement par l'Espagne de $493,000, somme qui reste due pour pertes subies pendant la rébellion de Cube, et aussi le règlement de $1,000,000, indemnité pour propriétés américaines sur lesquelles fait mis un embargo.

Le général Gordon.

Le Caire, 29 fév—La proclamation du général Gordon, telle que la transmet le télégraphe, a causé ici une vive sensation. Jusqu'ici néanmoins on n'a reçu aucune demande de troupes pour Khartoum. L'opinion la plus répandue est que le général Gordon a eu pour objet d'amener par la peur les indigènes à se soumettre ou que le télégramme en question a été mutilé dans sa transmission.

Bruit démenti.

Londres, 29 fév—Le bruit avait couru qu'on devait faire sauter aujourdhui la station Waterloo du chemin de fer. On a reconnu que cette rumeur n'avait nul fondement.

Russes et Allemands.

Berlin, 29—Un banquet a été donné ce soir, à l'ambassade russe, à une délégation russe qui s'était rendue ici spécialement pour féliciter l'empereur à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de son entrée dans l'Ordre russe de St-George. Le général russe Gourko, gouverneur-général de Varsovie, en proposant un toast à l'armée allemande, s'est exprimé ainsi:

"Je bois à la vaillante armée allemande pour laquelle je professe le plus profond respect, la plus haute estime, et dont je tire le plus respectueux exemple. Cette brave armée de la grandiose réception, de l'affectueuse hospitalité qui nous ont été accordées. Je vide ce verre au bonheur des soldats allemands."

Le général allemand Bohn a répondu ainsi:

"Je bois à la brave armée russe et aux illustres représentants qu'elle nous a envoyés ici à l'occasion de cet anniversaire."

Mort de Mme Brown.

San Francisco, 29 fév.—Mme Mary Brown, veuve de John Brown, exécuté à la suite du coup de main de Harper's Ferry, est morte ici aujourd'hui.

Accident de chemin de fer.

Jackson, Miss., 29—Le char dortoir de la 1ère section, railroad Jackson, se rendant au Nord, a eu une collision avec le char de fret à Kosgusloo, sept milles nord de Jackson. L'ingénieur Fred. Fielder a été tué.

WASHINGTON.

CONGRES.

Chambre.

Washington, 29—Au cours de la discussion du bill relatif à la retraite du général Pleasanton, M. Belford a déclaré qu'il conservait l'espoir que le Congrès agirait généreusement non seulement à l'égard d'un brave soldat tel que le général Pleasanton, non seulement à l'égard de tous les soldats de l'Union, mais aussi — et il suppose qu'en cela il sera condamné par la presse — à l'égard de ceux même qui figurèrent dans l'armée du Sud, qui en furent les chefs. Qu'il y ait union de la Rose Rouge du Sud et la Rose Blanche du Nord. Que les familles de York et de Lancaster soient alliées à jamais, et qu'elles fassent de cette République la plus grande qui ait paru sur la scène de l'humanité.

M. Cutcheon offre un amendement par lequel le grade de colonel est substitué à celui de général pour Pleasanton, comme officier retraité.

M. White, du Kentucky, s'oppose au bill. Il dit que le général Pleasanton n'a pas de services plus brillants que des officiers qui ont eu moins d'avancement que lui, auxquels on a rendu moins d'honneurs.

L'hon. Roseorans lui demande s'il fait partie de ceux ci.

L'hon. White répond que non. Mais s'il n'est pas intéressé dans la question, il peut du moins voter d'une façon intelligente sur la question.

M. Roseorans dit alors à voix basse qu'il entretient quelque doute à cet égard.

M. White répond: Si vous avez l'intention de m'insulter, je vous dirai que vous feriez m